



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

manuels et fournitures

Question écrite n° 67581

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences financières, pour les communes, de l'intégration de l'euro dans les manuels scolaires. En effet, à l'approche du passage à l'euro, l'ensemble des livres, particulièrement ceux de mathématiques, doivent être remplacés rapidement afin que les exercices et les exemples soient rédigés, non plus en francs mais en euros. Or, les communes et particulièrement les plus petites d'entre elles ne disposent bien souvent que d'un faible budget. Ainsi, il faudra sans doute plusieurs années pour remplacer l'ensemble des manuels scolaires et ce au détriment des écoliers. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend faire un effort financier en attribuant une dotation exceptionnelle aux communes afin qu'elles puissent remplacer rapidement les manuels scolaires devenus désuets et ainsi permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67581

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5873